

■ **J.P. Morgan Capital Holdings Limited, Luxembourg, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-1393000-0 (FOSC du 23.02.2004, p. 8). Nouveau siège principal: Senningerberg, LUX. Par conséquent, la raison de commerce de la succursale devient: **J.P. Morgan Capital Holdings Limited, Senningerberg, Luxembourg, succursale de Genève**. Nouveau capital: USD 4'069'067'740, divisé en 406'906'774 actions de USD 10. Statuts modifiés le 11.01.2005. But et objet particulier de la succursale modifié: octroi de prêts et financement en général des sociétés appartenant au groupe JP-Morgan Chase. Les pouvoirs de Brooke Timothy Tracy, Durst Hilary Francis Helen, Risch James Harold, Robinson Michael David, Steichen Alain, Theissen Robert, Carroll Robert C., Dosch Elke, Horan Anthony, Lyall Ian Robert ainsi que la procuration de Lawler Beverley sont radiés. Griffin Jonathan P., de Grande-Bretagne, à Senningerberg, LUX, MacDonald Charles, d'Afrique du Sud, à Senningerberg, LUX, Picherit Alain, de France, à Senningerberg, LUX, Quarry Dale, des USA, à Senningerberg, LUX, membres du conseil d'administration, D'Alimonte Anne, du Luxembourg, à Senningerberg, LUX, secrétaire, et la société J.P. Morgan Secretaries (UK) Limited, à Londres, GB, secrétaire, signent collectivement à deux. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à de Yrigoyen Alain, de France, à Prévessin-Moëns, F, Kinder Roland, d'Autriche, à Saint-George, et Rojas Pino Rodrigo Alberto, du Panama, à Genève.

Journal no 1069 du 23.01.2007
(03747532 / CH-660.1.393.000-0)